



## **COMMUNIQUE DU COLLEGE PROVINCIAL du 25 février 2021**

### **La Province de Hainaut dans un projet de bornes électriques « supracommunales »**

Dans le cadre du programme POLLEC (Politique Locale Energie Climat), la Province de Hainaut va bénéficier de subventions afin de pouvoir apporter une expertise aux communes partenaires, mais également pour couvrir des investissements réduisant la production de CO2.

Le Collège provincial a approuvé l'orientation prise par ses services : se mobiliser pour la pose de bornes de recharge pour tous types de véhicules électriques et ouvrir ce marché public aux communes impliquées. La Province de Hainaut contribuera à l'installation de bornes à la fois sur les sites provinciaux mais également à destination du grand public, et s'investira en parallèle dans une information et une communication avec les communes participantes.

En effet, la Province de Hainaut avait répondu au nouvel appel à candidatures POLLEC, lancé fin de l'année 2020 par la Wallonie et souhaité poursuivre dans sa démarche de supracommunalité. Son projet, retenu par la Wallonie, lui permet de bénéficier d'un soutien humain et financier. Boussu, Colfontaine, Ecaussinnes, Estinnes, Gerpennes, Honnelles, Merbes-le-Château, Pont-à-Celles, Quaregnon, Quiévrain, Saint-Ghislain, Seneffe, Soignies poursuivront l'opération déjà entamée mais seront rejointes par Mons et La Louvière. Une démarche qui s'inscrit dans le long terme puisque la Province de Hainaut assume la mission de Coordinateur Territorial de la Convention des Maires afin d'aider les communes à mettre en œuvre leur Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) avec l'objectif de réduire les gaz à effet de serre.

### **Green Deal : petits gestes, grands effets**

Investis depuis 2019 dans le Green Deal qui valorise les achats circulaires, les services de la Province de Hainaut ont choisi de privilégier la réparation ou l'acquisition d'appareils électroménagers de seconde main remis à neuf. Si aucune réparation n'est possible, les appareils défectueux seront confiés à des ressourceries.

D'autre part, afin de s'engager très concrètement sur la voie de la mobilité douce, le Collège provincial a autorisé l'achat ou la location de vélos d'occasions qui seront mis à disposition des institutions provinciales afin que le personnel puisse effectuer de courts déplacements. Des gestes simples, concrets qui, à l'échelle de la Province, auront sans aucun doute un impact sur l'environnement !

## **La crise sanitaire coûte cher !**

La Wallonie a souhaité connaître les dépenses mais aussi les recettes complémentaires occasionnées par la crise du Covid et la Province vient d'en dresser la liste.

La Province de Hainaut a ainsi dépensé jusqu'à présent 1.265.621€ pour acheter des masques, gel hydroalcoolique, combinaisons, visières, poubelles, tests salivaires mais également des plexiglass, des pictogrammes et pour désinfecter ses locaux. Il est difficile d'évaluer le montant exact du supplément mais les achats de produits d'entretien ont également explosé !

Afin de renforcer ses équipes de première ligne dans les structures sociales comme les IMP, les centres d'hébergement mais aussi les écoles, le Collège provincial a dû procéder à des engagements complémentaires pour un total de 55 équivalents temps plein. Une dépense complémentaire de 2.750.000 €.

Ajoutons que la Province a mobilisé des moyens afin de mettre du matériel médical à disposition des hôpitaux du territoire pour un montant de 1.186.102 €.

L'estimation, très prudente et raisonnable, des surcoûts engendrés, tant au budget ordinaire qu'à l'extraordinaire, par la crise sanitaire ou les pertes de recettes avoisine 4,5 millions d'€ depuis quelques mois et jusqu'en février 2021.